

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois vendredi 12 Mai à vingt heures trente le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Jean-Paul MIGNAT maire

Date de la convocation : 07 Mai 2023

Présents : Sandra Zografos, Véronique Jourdan, Eric Laville, Laurent Le Moing, Basile Rousseaux, Henri Paul Lieurade, Jean-Paul Mignat

Absents excusés : Carine Le Lourec (pouvoir à S. Zografos)
Michel Delpech (pouvoir à Eric Laville)
Michel Nadal (pouvoir à Véronique Jourdan)
J-F Blum (pouvoir à Basile Rousseaux)

Secrétaire de séance : Eric Laville

Rappel de l'ordre du jour:

- 1-vote des taux communaux et modifications budgétaires
- 2-Bilan SDIS points de prélèvement
- 3-Points de collecte ordures ménagères (futur proche et lointain)
- 4-Soutien à l'école primaire d 'ASSIER
- 5-Modification de l'entrée du camping
- 6-Approbation de la proposition de la chambre d'agriculture pour un diagnostic agricole
- 7-Procès-verbal décharge sauvage
- 8- Questions diverses

1-vote des taux communaux et modifications budgétaires

Suite à une erreur lors du dernier conseil ,le maire demande au conseil de voter les nouveaux taux comme suit :

TFB :37,61%

TFNB:110,00%

TH:7,89%

Le conseil approuve à l'unanimité

Le conseil social territorial étant favorable à l'octroi d'une prime annuelle pour le personnel titulaire le maire propose la modification budgétaire suivante :

2500€ du compte bois et forêts vers le compte personnel titulaire

le conseil approuve à l'unanimité

Véronique Jourdan et Sandra Zografos demandent à ce que la même chose soit faite pour le personnel non titulaire Le maire accepte d'engager la procédure en ce sens.

2-Bilan SDIS points de prélèvement

Le SDIS désire installer une plateforme de pompage au pont de MONTEILS. Éric Laville fait remarquer que le terrain appartenant au département il faudrait lui faire la demande de prendre en charge cette plateforme.

Projet d'installation d'une bache de 60 m³ à PAILHES JF Blum suit ce dossier.

Le conseil prend acte de ces propositions.

3-Points de collecte ordures ménagères (futur proche et lointain)

Afin de réduire les coûts de ramassage des ordures ménagères GF désire simplifier les tournées de ramassage. Dans un premier temps une opération pilote sera lancée sur la vallée du CELE à l'horizon septembre 2023 par le remplacement des containers actuels par de gros container aériens (1=7 actuels). Les emplacements de ces containers restent à définir ainsi que leur mode de financement.

Le conseil suivra cette affaire avec la plus grande vigilance.

Sandra Zografos demande l'installation d'un composteur collectif, une demande en ce sens sera faite au SYDED.

4-Soutien à l'école primaire d 'ASSIER

Le Maire fait lecture d'une motion destinée à soutenir l'école primaire d'ASSIER sous le coup d'une suppression de poste.

Le conseil vote à l'unanimité.

5-Modification de l'entrée du camping

Les services de l'état ne relevant aucun problème de sécurité à ce que le camping utilise la même rampe de sortie que le parking municipal le conseil approuve cette modification tout en notant qu'il y aura probablement des problèmes de circulation les jours de grande affluence. Le propriétaire du camping devra régler ces désagréments par tous moyens à sa convenance.

6-Approbation de la proposition de la chambre d'agriculture pour un diagnostic agricole

La chambre d'agriculture propose de faire un diagnostic agricole sur le territoire de la commune pour un coût d'environ 800€. Ce qui permettra d'avoir une vision globale des possibilités de développement de la commune. A l'issue de cette étude une réunion avec les agriculteurs sera faite pour étudier les différents scénarios s'offrant à nous.

7-Procès verbal décharge sauvage

Suite à l'abandon d'une caravane sur un terrain de la Devèze, les multiples mises en demeure faite au propriétaire de nettoyer son terrain restée à ce jour sans réponse, le maire engage auprès de Monsieur le Procureur de la République une procédure de remise en état du terrain.

Le conseil approuve à l'unanimité.

8- Questions diverses

H-P Lieurade signale quelques dysfonctionnements ou incivilités qui se seraient produits ces derniers temps ; le conseil prend acte.

Sandra Zografos constate un manque d'informations des conseillers notamment lors du passage de groupes sur le terrain communal. Le maire s'engage à d'avantage communiquer sur SLACK.

Véronique Jourdan demande s'il ne serait pas possible de créer un abri pour les marcheurs, Sandra indique que pour le moment elle les dirige vers le passage situé à côté de la salle capitulaire.

Le conseil étudiera le projet ultérieurement.

Le maire demande au conseil de confirmer les conditions de prêt du terrain communal à OLTERA en juillet. Le conseil confirme que le prêt est bien gratuit seul l'eau et l'électricité seront facturés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10